

Collection « Trames »
dirigée par Bernadette Allain-Launay
et Serge Vallon

L'objectif de la collection est de constituer une « bibliothèque de travail » des professionnels du champ social et médico-social. Elle propose des synthèses de connaissances, des outils de réflexion et d'analyse, toujours référés à la pratique professionnelle, selon notamment trois axes : les publics de l'intervention sanitaire et sociale, les structures et les modes de prise en charge, les pratiques éducatives.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Moniteur éducateur

Philippe GABERAN a publié

Être adulte éducateur c'est..., érès, 2010.

La relation éducative, érès, 1^{re} édition 2003, 2010.

Cent mots pour être éducateur, érès,
1^{re} édition 2007, 2010.

Éduquer les enfants sans repères, ESF, 1999.

Patrick PERRARD a publié

Avec Arlette Durual, *Les tisseurs du quotidien*,
érès, 2012

Avec Arlette Durual, *AMP*, érès,
1^{re} édition 2008, 2011.

Philippe Gaberan
Patrick Perrard

Moniteur éducateur

Un professionnel du quotidien

Trames

 érès

Extrait de la publication

Nos remerciements vont aux élèves moniteurs éducateurs de l'ADEA de Bourg-en-Bresse. Par leur présence et leurs absences, leurs doutes et leur volonté, leur pertinence et leurs impertinences, leurs travaux rendus ou manquants, ils contribuent, chacun à leur façon, à faire de ce centre de formation un lieu de recherche en travail social.

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2176-2
Première édition © Éditions érès, 2004
(2008, Nouvelle édition actualisée)
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.

Table des matières

AVANT-PROPOS À LA SECONDE ÉDITION	7
INTRODUCTION	13
LA LUTTE DES PLACES OU LA QUESTION DU QUOTIDIEN DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE	23
<i>Au commencement</i> <i>était le moniteur éducateur</i>	24
<i>Par la suite, un sous-éducateur</i>	28
<i>Aujourd'hui,</i> <i>un organisateur de la vie quotidienne</i>	46
DES COMPÉTENCES POUR EXERCER LE MÉTIER DE MONITEUR ÉDUCATEUR.....	67
<i>L'engagement de soi</i>	68
<i>Des savoir-être et des savoir-faire</i>	83

<i>Des outils professionnels</i>	104
DE LA RÉFLEXION PRAXÉOLOGIQUE	
COMME FONDATRICE DE LA PLACE PRIVILÉGIÉE	
DU MONITEUR ÉDUCATEUR.....	127
<i>Enjeux de la question</i>	128
<i>De l'élaboration d'un langage...</i>	140
<i>... à la création d'un savoir</i>	152
DES QUESTIONS POUR DEMAIN	161
<i>La formation</i>	161
<i>Les publics en formation</i>	181
<i>Quel social pour quel projet de société ?</i>	187
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	195
<i>Formation et diplôme</i>	195
<i>Emploi et carrière</i>	196
<i>Quelques sites pour en savoir plus</i>	197
BIBLIOGRAPHIE.....	199
INDEX.....	203

Avant-propos à la seconde édition

Tout comme l'ensemble des principaux métiers de l'action sanitaire et sociale, celui de moniteur éducateur vient de faire l'objet d'une réforme du titre du diplôme (celui-ci n'est plus un certificat d'aptitude mais un diplôme d'État), des modalités de certification (il y a non plus un examen final validant à terme l'ensemble d'un parcours de formation mais la certification en cours de celle-ci de domaines de compétences) et donc des contenus de formation. Comme toute réforme, celle-ci est sans doute imparfaite, et c'est tant mieux, dans la mesure où l'imperfection demeure bel et bien le signe de l'humain. Aussi, les modifications apportées ne sont-elles vraisemblablement qu'une étape dans le cheminement d'un métier qui s'inscrit dans la volonté politique réaffirmée de conserver à nos sociétés leur part d'humanité. Être

moniteur éducateur aujourd'hui, c'est plus que jamais faire le choix de l'altruisme contre celui de l'individualisme tant prôné, voire revendiqué, par tous ceux qui rêvent d'un espace social construit sur la loi du plus fort. Par la réforme, le métier de moniteur éducateur est enfin reconnu dans sa spécificité et gagne sa légitimité. Cette assurance-là était loin d'être acquise puisque, seule, parmi tous les pays francophones et européens qui l'entourent, la France conserve une échelle de diplôme en travail social plus ouverte que le LMD (licence master doctorat) structurant le niveau universitaire. Sans doute cette particularité « typiquement française » ouvrira-t-elle vers d'autres réformes, dont celle déjà fortement impulsée du démarcage entre une filière de formation initiale, assurée par les dispositifs propres à l'Éducation nationale, et une filière de formation en situation d'emploi, portée par la branche professionnelle et les centres de formation. Ce découpage – qui ne doit pas être exclusif – est une richesse et une complémentarité. Il est fort probable que dans les années à venir, des lycéens puissent accéder à un métier du travail social par la voie d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) puis d'un brevet d'étude professionnelle (BEP), prolongée d'un bac professionnel et couronnée enfin par un diplôme d'État de moniteur éducateur, obtenu au terme d'une formation en lycée professionnel. Un fait anodin en apparence mais qui en dit long sur l'évolution d'un métier, celui de moniteur éducateur, et de toute une filière, celle de l'éducation spécialisée. Désormais, l'une et l'autre s'inscrivent pleinement dans l'espace social sans pour autant renoncer à leur rôle de pas-

seur entre la marge et la norme, entre la différence et la ressemblance.

Même si, rappelons-le, la réforme est sans doute imparfaite dans ses arrêtés elle permet une plus grande lisibilité entre les diplômes de la filière éducation spécialisée (aide médico-psychologique [AMP], moniteur éducateur [ME], éducateur spécialisé [ES]) ; elle facilite ainsi à la fois le passage de l'un à l'autre et une trajectoire professionnelle ascendante. Ce cheminement vers une possible articulation des métiers à partir de compétences plus facilement repérées permet une meilleure réflexion sur les fonctions et la place de chacun dans les institutions ou les services. Face à ce qui s'apparente à un retour de la taylorisation, penser et construire un découpage des métiers se font moins sur le principe d'une hiérarchie des diplômes et d'une valorisation des tâches (rédiger un projet individuel serait une fonction plus noble que celle qui consiste à accompagner une toilette) et davantage dans la complexité de la relation d'aide éducative et de soin (il ne s'agit plus de faire avec pour être éducateur).

De même, la réforme facilite le décloisonnement entre les différents métiers du travail social (notamment pour les niveaux III et V), même si, dans les faits, elle ne donne pas encore la méthode pour le traduire. Quoi qu'il en soit, la réforme opère bel et bien un déplacement des enjeux de la formation et de la certification, désormais moins centrés sur l'apprentissage de savoirs disciplinaires et plus préoccupés de construire une professionnalité. Certes, la soutenance, à l'examen, d'un parcours de formation par

l'épreuve du dossier et du mémoire a disparu ; et une certaine nostalgie peut pousser à regretter une séquence qui permettait à des pairs d'entendre un futur collègue sur la perception de son identité professionnelle. De même, il n'est pas certain que le saucissonnage des domaines de compétences soit ce qui favorise le mieux une recherche de cohérence. Mais il appartient aux centres de formations et aux institutions de terrain, désormais reconnus comme « sites qualifiants » et liés par des conventions de partenariat, d'inventer une synergie propice à l'émergence de futurs professionnels identifiés par leurs savoir-faire et certifiés dans leur capacité d'agir. Certes, les référentiels de compétences élaborés à l'occasion de cette réforme sont sans doute trop denses et trop complexes pour constituer, tels quels du moins, des outils de référence au quotidien. Mais les axes tracés, notamment à travers les découpages des domaines de compétences, situent bien les fonctions principales du métier de moniteur éducateur. Cette réforme va dans le sens d'une distinction des différents niveaux de complexité des savoirs et permet de penser leur articulation autrement que sous la forme d'une subordination des tâches et de leurs exécutants : il n'y a pas de hiérarchie entre le métier de moniteur éducateur, celui d'éducateur spécialisé et celui d'aide médico-psychologique. Les compétences respectives sont claires : certaines communes, d'autres spécifiques. Aujourd'hui, il n'est plus possible de dire que « tout le monde fait la même chose » dans une institution (sauf à refuser les avantages d'une vision éclairée des ressources humaines et à bafouer les principes élémentaires d'une gestion saine).

Enfin, le troisième intérêt de cette réforme – et certainement pas le moindre même si ses enjeux ne sont pas immédiatement perceptibles – tient dans le fait qu'elle supporte la cohérence d'une tension entre deux forces apparemment opposées. Une première force tend à rapprocher les métiers du social des territoires (cette dynamique ayant été accentuée par la décentralisation) ; une seconde force attire les métiers du social à s'ouvrir à l'Europe. Au niveau du territoire, le moniteur éducateur prend toute sa place dans l'orchestre des métiers de la relation d'aide éducative et de soins. Sa légitimité n'est plus mise en doute ni par les instances politiques et gestionnaires ni par les professionnels de terrain. À l'échelle européenne, le métier de moniteur éducateur apparaît bel et bien comme une possible étape, voire un tremplin, vers ce haut niveau de compétences exigé pour faire de l'éducation spécialisée un réel secteur d'activités professionnelles (à cet égard, il est plus que jamais nécessaire de poursuivre les efforts en faveur de la reconnaissance à bac+3, niveau L ou bachelor, du diplôme d'éducateur spécialisé). Ce mouvement entre repli sur le territoire et ouverture sur l'Europe illustre bien le passage de nos sociétés vers la post-modernité. L'organisation politique de demain n'est plus seulement articulée autour de l'État Nation ; elle s'ouvre une mondialisation qui saura préserver l'humanité de l'être pour peu que surgissent les instances internationales capables de faire respecter les droits fondamentaux de l'homme. Le métier de moniteur éducateur comme les métiers de l'éducation spécialisée s'inscrivent donc bien dans l'actualité.

Introduction

Ce samedi matin du mois de mars, dans le cadre d'un forum sur les métiers organisé par un conseil général, des collégiens, garçons et filles, s'enquière du métier de moniteur éducateur ; ils ne posent pas de questions sur les métiers d'éducateur spécialisé ou d'éducateur de jeunes enfants, lesquels sont depuis longtemps repérés, mais s'inquiètent véritablement de celui de moniteur éducateur. Le fait est suffisamment récent et surprenant pour être rapporté ici en introduction. Il pourrait signifier deux choses : que des jeunes ont envie d'entrer dans des métiers d'aide à la personne et que ce champ est suffisamment repéré dans la diversité des métiers possibles pour que de jeunes collégiens, qui n'ont pas envie de faire de longues études, voire ne souhaitent pas aller jusqu'au baccalauréat, puissent cibler leur trajectoire

professionnelle. Ce fait divers, sans doute anecdotique mais pas banal, est placé en introduction à ce petit manuel car il en illustre bien l'idée force : être moniteur éducateur est un métier de la relation fondé sur des compétences repérées et accessibles au plus grand nombre.

Pour autant, accessible ne veut pas dire facile. Il faut bien avertir toute personne désirant devenir moniteur éducateur que ce métier exige des savoir-faire et des qualités qui s'acquièrent avec du temps et pas seulement des leçons ou des techniques apprises. Par exemple, à ce jeune garçon de 16 ans qui se présente au forum des métiers et cherche à se réorienter parce qu'il ne se plaît plus en charpente, il faut dire d'emblée qu'il ne peut pas devenir moniteur éducateur comme cela, tout de suite, même si, paradoxalement, le métier est aujourd'hui accessible par la voie de l'apprentissage... Mais à partir de 18 ans seulement. Il faut donc conseiller à ce jeune de s'orienter vers un CAP « petite enfance » ou « aide à la personne ». Puis lui dire que, s'il le peut, il le prolonge par un BEP dans les mêmes spécialités, voire, si avec la fréquentation de matières techniques, le goût d'apprendre lui revenait, de poursuivre par un bac professionnel. Il faut lui dire encore que, chemin faisant et quelle que soit l'étape où il s'arrête, il peut parallèlement se former aux métiers de l'animation et des loisirs en passant un BAFA, encadrer des centres aérés ou intervenir en MJC. Il fera alors, sur le terrain, l'expérience de la rencontre avec l'autre, tel qu'il est, et du travail en équipe. Et quand bien même un bac professionnel demeurerait inaccessible, alors, la majorité venue, il

peut adresser des lettres de motivation et des cv à des établissements et des services de l'action sociale, pour postuler, malgré son manque de qualification, sur des postes à contrat déterminé en qualité d'élève éducateur avant formation. C'est là, sur le terrain et auprès de professionnels aguerris, pour peu que ces derniers aient conservé le sens de devoir transmettre leur savoir-faire par une forme de compagnonnage, qu'il fera ses premières armes et construira ses expériences. Il pourra dire alors, avec plus de précisions et en termes justes, pourquoi il souhaite devenir moniteur éducateur.

UN MÉTIER DIFFICILE

Dans le langage qui est le sien, le secteur de l'action sociale a longtemps affirmé que les compétences relevaient autant des savoir-être que des savoir-faire. En clair, avant de prétendre pouvoir aider les autres, il faut être soi-même très au clair à l'égard de questions existentielles majeures telle que la vie, la mort, la sexualité, ou bien encore le rôle de la loi et de la transgression des interdits. Et il ne suffit pas d'avoir souffert pour comprendre ! Il ne suffit pas d'avoir vécu des maltraitances, d'avoir rencontré l'exclusion ou croisé la mort pour, à partir de son expérience, affirmer comprendre ce que l'autre vit et, à partir de là, prétendre pouvoir l'aider. Dans le domaine de la relation éducative, l'expérience ne fait pas forcément le savoir. Tout comme ce savoir nécessaire au métier de moniteur éducateur, qui peut-être s'apparente à la sagesse, ne se construit pas non plus par l'absorption

seule de connaissances. Si, aujourd'hui, dans les centres de formation, les formateurs savent mettre en place des dispositifs qui permettent d'accéder à ces compétences (régulation, analyse de la pratique, communication, etc.), il n'en reste pas moins qu'il appartient à chaque apprenant de s'engager dans le travail nécessaire à l'acquisition de ces compétences. Et cela demande de prendre beaucoup sur soi. Aussi, cet essai prend-il le parti d'affirmer que tout le monde ne peut pas être éducateur et que le métier de moniteur éducateur n'est pas accessible à n'importe qui ni à n'importe quelle condition.

Le moniteur éducateur n'est pas un travailleur social au rabais ! Même si, et c'est bien là le drame, depuis la création de ce nouveau statut professionnel, pèse l'idée, sans cesse colportée, que le moniteur éducateur est un sous-éducateur spécialisé, à la fois moins bien formé et moins bien rémunéré. Ce sentiment, porteur d'une rancœur à peine voilée, est exacerbé par une autre idée, elle aussi tout aussi largement véhiculée, selon laquelle, là où il est embauché, le moniteur éducateur fait exactement le même travail qu'un éducateur spécialisé. Ces rumeurs desservent les professions du social puisqu'elles servent à tous ceux qui, fort justement, questionnent les raisons qu'il y aurait à payer plus cher des personnes faisant le même travail. Il est aisé de comprendre comment, en refusant de réfléchir sur les spécificités de leurs métiers, sur la place et le rôle de chacun dans une équipe, les travailleurs sociaux ont nui, eux-mêmes et de façon inconsciente, au devenir de leurs professions. Il n'est certes pas trop tard pour revenir sur cet

état de fait. Toutefois, il est important de savoir que ce qui n'a pas été fait hier, dans le calme et dans une relative aisance des financements, doit se faire aujourd'hui, dans un contexte politique et économique enclin à demander aux travailleurs sociaux d'en faire toujours plus avec moins, dans la perspective croissante d'une libéralisation des services liés à l'aide aux personnes. Parler du métier de moniteur éducateur, par-delà les discussions techniques sur les compétences requises, c'est approcher tout aussi nécessairement une vision de l'homme et un projet de société.

SE DÉCOUVRIR SOI AVANT D'AIDER L'AUTRE

La première partie de cet ouvrage reprend donc le contexte historique de l'émergence du métier de moniteur éducateur jusqu'à la reconnaissance de son statut par la création d'un diplôme d'État. Par-delà les anecdotes et le souci de mémoire, il s'agit bien de repérer comment les conditions qui, hier, ont présidé à l'émergence du métier de moniteur éducateur, notamment les traumatismes liés à la Seconde Guerre mondiale, se retrouvent aujourd'hui, sous une forme différente mais avec des conséquences analogues, dans les traumatismes liés à la dérégulation des marchés et à la guerre économique qu'elle sous-tend. Dès lors, faire le lien avec le contexte historique et redonner une mémoire au métier de moniteur éducateur en le replaçant dans son histoire, c'est se donner un moyen de penser le rôle du moniteur éducateur comme étant celui d'un acteur d'une possible transformation sociale. Là où ses compétences

l'amènent, le moniteur éducateur aide à changer le regard porté sur les personnes qu'il accompagne.

Pour cela, la seconde partie de cet essai se présente comme un état des lieux des compétences propres au moniteur éducateur et de leur définition. Il ne s'agit pas de construire ici un référentiel de compétences, et encore moins un référentiel métier qui aurait la prétention de répertorier de façon exhaustive l'ensemble des savoir-faire spécifique à ce métier. Il s'agit de partir de la pratique du moniteur éducateur dans ce qui la caractérise, c'est-à-dire l'accompagnement de proximité et au quotidien de personnes en situation d'handicap ou d'inadaptation, pour percevoir ce qui en fait un métier. Pour cela, le choix a été fait de s'appuyer sur les témoignages d'élèves moniteurs éducateurs découvrant leur métier au fur et à mesure qu'ils le pensent et se l'approprient. Les propos, puisés dans leurs écrits et retranscrits tels quels, sont parfois maladroits ou naïfs, mais toujours sincères et engagés ; ils illustrent bien le processus de professionnalisation à l'œuvre à travers la quête des compétences. Beaucoup de ces témoignages montrent que si la relation éducative nécessite de s'engager humainement avec l'autre, les compétences du moniteur éducateur ne se limitent pas à « être ce que l'on est ». Pour tout élève moniteur éducateur, l'accès au métier s'accompagne d'une renaissance, voire d'une naissance à soi-même.

METTRE DES MOTS SUR LA PRATIQUE

À travers tout le travail d'accompagnement, le moniteur éducateur est le professionnel qui, au plus près

de la personne, ne l'aide pas seulement à réaliser le moindre des actes de la vie quotidienne mais, par-delà la répétition des gestes, l'aide aussi à se saisir du sens de ce qu'elle fait. Aider une personne à confectionner un menu, à repérer un parcours en bus ou à gérer son compte bancaire devient un objectif éducatif et un élément de projet lorsque la personne en comprend le sens pour elle-même. Bien souvent, le handicap envahit la vie de la personne au point d'être le support unique de la relation, alors que la personne handicapée est avant tout un être humain qui, comme tout autre, rencontre d'abord la question existentielle du « pourquoi être là au monde ? ». Le but ultime de la relation éducative portée par l'éducateur, celui que s'approprie le moniteur éducateur dans son contact et sa proximité avec l'autre, est d'aider la personne à formuler des choix et à prendre des décisions. Le moniteur éducateur est confronté au quotidien à la nécessité de savoir résister à la tentation de faire ou de penser à la place de celui dont il a la charge.

Dès lors, et c'est l'objet de la troisième partie de cet ouvrage, l'approche de la dimension praxéologique du métier de moniteur éducateur devient incontournable. Le terme n'est pas commun, il est peu connu, donc il fait peur et il rebute. Compliqué en apparence, il ne recèle pourtant rien d'autre que la volonté de faire émerger ce qui fait sens dans la pratique du moniteur éducateur. À l'inverse du terme « praxéologie », qui paraît un mot bien savant pour dire des choses fort simples, le langage du moniteur éducateur est composé de mots simples qui renvoient à une pratique complexe. Les témoignages des

<http://www.irts-lorraine.fr/Moniteureducateur.html>

Cette page du site de l'IRTS de Lorraine met à disposition les textes et décrets régissant le métier, le diplôme et la formation de moniteur éducateur. *Le petit plus*, tous les détails sur les contenus de formation, modalités de sélection, et les allègements et autres arcanes juridiques toujours utiles. *Le petit moins*, le côté aride de la présentation.

<http://www.adea-formation.com>

Le site de l'Association pour le développement de la promotion sociale et de l'enseignement professionnel agricole et rural de l'Ain (ADEA) présente sa filière de formations en travail social. *Le petit plus*, c'est le site de l'institut de formation dans lequel travaillent les deux auteurs de cet ouvrage. *Le petit moins*...

Bibliographie

OUVRAGES

- BERGER, Maurice. 2003. *L'échec de la protection de l'enfance*, Paris, Dunod.
- CAPUL, Maurice ; LEMAY, Michel. 1996. *De l'éducation spécialisée*, Toulouse, érès.
- CHALAGUIER, Claude. 1992. *Travail, culture et handicap, des droits de la différence aux droits à la ressemblance des personnes handicapés mentaux*, Paris, Bayard.
- CHAVAROCHE, Philippe. 2003. *Travailler en MAS*, Toulouse, érès.
- DELEUZE, Gilles. 1991. *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit.
- DRÉANO, Guy. 2000. *Guide de l'éducation spécialisée*, Paris, Dunod, 2^e édition.
- FUSTIER, Paul. 1993. *Les corridors de quotidien*, Lyon, PUL.